

AU FIL DES PAGES

~

Vous et nous p 1

- Le mot du Maire
- La photo d'actualité

Hier / Mémoire .. p 2

- Ça s'est passé à Adé
- Avant-hier

L'action municipale p 3

- Le projet de budget

Infos municipales p 4

- Assainissement
- Rappels

Place aux assos p 5

- Comité des Fêtes
- Anciens de l' U. S. A.

Place aux assos p 6

- A.D.É. Les Exquis Mots

Fchos de la Ecpl p 7

- La loi NOTRe
- L'école d'Adé

Demain/À l'affiche..8

- Les rendez-vous
- Vie pratique

Directeur de la publication :

Jean-Marc Boya

Rédacteurs :

Séverine Hourné avec
les membres des commissions

Mise en page :

Louis Joly

Impression :

PHD Diffusion

Le mot du Maire



Déjà le printemps, tout commence à revivre, les fleurs, les arbres, les oiseaux et un nouveau comité des fêtes qui n'a pas manqué ses premiers pas, bravo.

Un nouveau canton, une nouvelle région et des nouvelles lois. Je veux rester optimiste mais nous allons vers la mort des communes. Les projets se résument aux nécessités avec de moins en moins

de dotations et de plus en plus d'obligations onéreuses, des lois pondues par des technocrates déconnectés de la réalité du terrain qui nous obligent à dépenser des sommes importantes alors que d'un autre côté ils incitent les communes à faire des économies, il serait temps que l'exemple vienne d'en haut.

Malgré tout il faut garder le moral et continuer d'avancer en essayant de trouver les meilleures solutions pour notre commune.

Je vous donne rendez vous le 13 mai à la salle des fêtes pour la réunion publique qui nous permettra d'aborder ces points là. Nous programmerons ensemble les réunions de quartier qui je le crois peuvent être très constructives, nous évoquerons les travaux plus qu'urgents concernant l'assainissement ainsi que la transformation de notre POS en PLUI.

En attendant n'oubliez pas d'offrir le fameux brin de muguet à tous ceux que vous aimez.

Jean-Marc Boya

La photo d'actualité...



Le nouveau Comité des Fêtes



Carnaval pluvieux mais heureux en voyant ces jolis bambins aux déguisements colorés



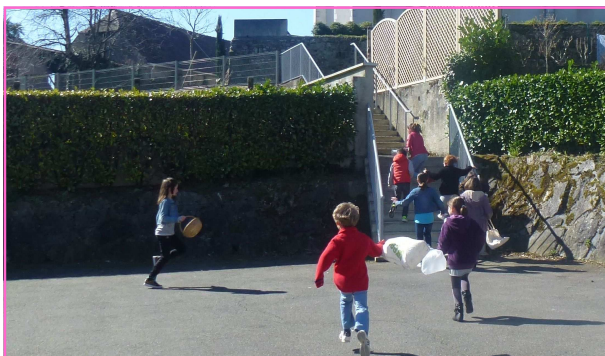
Un bon goûter suivi de quelques chants et danses bien animés



125 aînés avaient répondu "présent" au traditionnel repas offert par la Commune



Pas de repas des aînés sans une bonne chenille pour se dégourdir les jambes



Des départs rapides pour arriver les premiers à la chasse aux œufs autour de l'église



L'omelette pascalle a été fort appréciée par plus de 140 convives

Avant-hier... vers 1935 !



4. - ADE (Htes-Pyrénées). - Mairie et Ecole communale - M. D.



6. - ADE (Htes-Pyrénées). - Rue du Bourg - M. D.

Le budget municipal 2015



Qu'est-ce que le budget ?

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par les membres du Conseil municipal



Qui prépare et vote le budget ?

Le Maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec les élus, les services municipaux. Le budget est voté par le Conseil municipal.



Qui contrôle l'exécution budgétaire ?

L'État exerce un contrôle sur les dépenses et recettes par l'intermédiaire du Trésor public, du Préfet et de la Chambre régionale des comptes.



Qui paie les dépenses et encaisse les recettes ?

En sa qualité d'ordonnateur, le Maire prescrit l'exécution des dépenses (mandats) et des recettes (titres). Et c'est le Trésor public qui assure le paiement des mandats ou l'encaissement des titres de recettes.



Comment se compose le budget ?

Il est divisé en deux parties : une **section de fonctionnement** et une **section d'investissement**.

1) La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux. Elle enregistre les recettes fiscales (impôts et taxes), les dotations et participations de l'État.

2) La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations d'équipement de la commune. Y figure aussi le remboursement du capital de la dette. Les recettes proviennent des emprunts, des subventions spécifiques, de l'autofinancement.

Budget 2015

Le budget 2015 (principal comme assainissement) vient d'être voté... malgré quelques absentions. Seul le taux d'imposition de la taxe d'habitation a été augmenté ; il passe de 4,27% à 6,27%.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
		Résultat reporté	389,00
Charges à caractère général	122 377,00	Produits services	8 442,00
Charges de personnel	121 246,00	Impôts, taxes	286 820,00
Autres charges courantes	125 150,00	Dotations et participations	97 464,00
Charges financières	18 176,00	Autres produits de gestion	9 000,00
Virement section investissement	3 886,00	Produits exceptionnels	720,00
Amortissement	12 000,00		
TT DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	402 835,00 €	TT RECETTES DE FONCTIONNEMENT	402 835,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
		Virement section fonctionnement	3 886,00
Dépenses d'équipement	18 598,00	Subvention d'investissement	1 500,00
Emprunts et dette assimilée	31 836,00	Dotations dont FCTVA	79 636,00
Reste à réaliser N-1	27 400,00	Amortissement	12 000,00
Solde reporté	52 786,00	Reste à réaliser	33 598,00
TT DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	130 620,00 €	TT RECETTES D'INVESTISSEMENT	130 620,00 €
TOTAL	533 455 €	TOTAL	533 455 €

Assainissement

Le 27 février le bureau d'études 2AE nous a rendu ses conclusions sur les importants problèmes d'infiltrations d'eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement communal. On peut classer les raisons de ces fortes présences en deux catégories principales :

- la vétusté du réseau qui fait que les eaux de pluie et de nappe s'infiltrent dans les canalisations, soit par des fissures, des jonctions défectueuses, des regards manquant d'étanchéité.
- le non respect par des habitants de la commune du règlement d'assainissement et qui évacuent leurs eaux pluviales sur le réseau communal des eaux usées.

Ces eaux supplémentaires parasites sont envoyées au traitement et facturées à la Commune. Depuis 2010 les eaux usées de la Commune sont rejetées vers la station de Lourdes, la Lyonnaise des Eaux en assurant la gestion et la facturation à la Commune. Cette facturation est faite en fonction du volume réel rejeté, un débitmètre étant installé sur le réseau de refoulement vers Lourdes. La différence de volume entre l'eau consommée et les eaux rejetées est très importante et a entraîné pour la Commune en 2014 un coût supplémentaire de **54 074 €**.

Années	Eau consommée	Eaux usées rejetées	Différence (m ³)	Surcoût (€)
2012	31 279	69 501	38 222	29 771
2013	31 079	94 924	63 845	50 955
2014	34 078	99 550	65 472	54 074

Ce surcoût qui n'existait pas lors du traitement par la Commune des eaux usées, est autant d'argent non disponible pour réaliser des travaux dans la Commune. C'est comme si l'on jetait cette somme directement dans les eaux usées ! La Commune règle en outre une redevance à la Ville de Lourdes calculée sur la consommation d'eau des habitants (**19 799 €** en 2014). Notre Commune elle, fait facturer l'assainissement par l'intermédiaire de la SAUR gestionnaire de l'eau. Cette facturation aux utilisateurs est faite en fonction de leur consommation d'eau. Une étude est en cours pour voir comment facturer aux habitants (peu nombreux) qui utilisent le réseau mais qui n'ont pas (ou peu) de consommation d'eau (utilisation de puits ou forages). Il devient donc très urgent de résoudre ces différents problèmes.

- Les particuliers concernés doivent mettre en conformité leurs évacuations d'eaux pluviales. À noter que ces travaux peuvent être subventionnés ! Il faut quand même que toutes les personnes concernées signent une convention avec la Commune.

- Une première série de travaux les plus urgents a été dressée par le bureau d'études. D'un coût estimé à 115 000 € ils permettraient "théoriquement" de réduire les entrées d'eau parasites de 70% environ.

Il est bon de rappeler qu'une étude gratuite avait été réalisée par la Lyonnaise des Eaux en 2010 / 2011 dont les conclusions avaient été remises à la Commune. À cette étude étaient joints des devis pour les travaux les plus urgents à réaliser. Malheureusement aucune suite n'avait été donnée à l'époque ! Des particuliers qui n'étaient pas en conformité avaient été prévenus, certains en citoyens responsables ont fait les travaux nécessaires, d'autres n'ont rien fait comme le montre la dernière étude, et continuent à faire payer le traitement inutile de leurs eaux pluviales par la Commune ! Pour débattre de tous ces points et pour d'autres informations, nous vous invitons à assister à la réunion publique du 13 mai salle des fêtes.

Rappels

Il est rappelé aux habitants de la Commune qu'ils doivent entretenir leurs haies, et que celles-ci ne doivent pas déborder chez leur(s) voisin(s) ou sur la voie publique.

Des habitants se plaignent du stationnement prolongé ou gênant de véhicules sur la voie publique ou sur des espaces publics. L'article R417-12 du code de la route limite à sept jours le stationnement en un même point de la voie publique ou de ses dépendances.

Comité des fêtes

Un nouveau Comité des Fêtes à Adé !

Depuis un peu plus d'un mois un nouveau Comité des Fêtes s'est formé. Celui-ci est composé de jeunes et de moins jeunes... Cette mixité a fait naître beaucoup d'idées : l'omelette de Paques, le feu de la St Jean, la fête locale sur tout le week-end, le Noël des enfants, etc... Tous ces événements étaient auparavant organisés par l'ancien Comité des Fêtes. Nous allons donc les reprendre (bien sûr en créer d'autres...), mais en y ajoutant des idées nouvelles, originales, et surtout qui recréent une ambiance de convivialité et de bien être dans le village. Car il est vrai que depuis quelques années Adé « dort », il est temps de le réveiller et de le faire bouger.

Alors n'hésitez pas chers Adéennes et Adéens à nous faire part de vos idées, de vos attentes, de votre aide éventuelle car oui, nous sommes le Comité des Fêtes, mais nous sommes avant tout Adéens !

Composition du bureau :

Présidente: **Pauline Héguilustoy**,

Vice-présidente : **Florence Fourcade**,

Secrétaire: **Guilhem Abadie**, Secrétaire adjoint : **Arnaud Lages**,

Trésorier : **Fabien Rideau**, Trésorier adjoint : **Guillaume Lages**.



Pauline Héguilustoy

Anciens de l'Union Sportive Adéenne

La journée des anciens

En ce dimanche 22 mars s'est déroulée la journée des anciens joueurs de l' U. S. Adé. Journée où toutes les bonnes volontés ont été mises à contribution, autant côté Gros Lents Tas pour le repas de midi que l'après match pris en main par l' A.J.U.S.A.

Un grand remerciement à tous nos anciens qui étaient venus en nombre pour se rappeler de bons souvenirs, se raconter des anecdotes

plus surprenantes les unes que les autres, et surtout passer un agréable moment dans la convivialité.

Un très grand merci aussi à tous les bénévoles qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette journée : cuisiniers, serveurs, partenaires, et, bien sûr, ces dames à la plonge.

Nous disons à tous à l'année prochaine, et pourquoi pas nous retrouver avant sur le bord des terrains de rugby.

D. C.



Le théâtre et les jeunes...

Chaque mardi, en fin d'après-midi, après la classe, sont assurés des cours de théâtre... pour les jeunes.

Depuis plusieurs années maintenant, l'association **A. D. É. (Animation Diffusion Échanges)** développe des actions en direction des enfants, des adolescents.

Les objectifs poursuivis sont clairs :

- proposer des ateliers de théâtre à tous ceux qui souhaitent entreprendre cette pratique artistique et, collectivement, apprendre à travailler la voix, le corps, la gestuelle, les émotions ;
- permettre aussi à tous les plus jeunes d'assister, à la fin de l'année scolaire et avec le soutien des enseignants, au spectacle joué par des camarades.

Le théâtre, en effet, stimule le regard du jeune spectateur comme il aide le jeune qui participe à affirmer sa personnalité.

Pour les uns comme pour les autres, les bienfaits de ces ateliers théâtre ne sont plus à prouver. Prendre la parole, s'approprier le texte, s'en imprégner pour mieux l'interpréter, accepter de se confronter au regard des autres, se dépasser... que d'enrichissements personnels ! Écouter autrui, fixer durablement son attention, développer son esprit critique... que d'enrichissements par le groupe, le collectif !

Il est vrai que pour jouer, bien, une pièce, interpréter, magistralement un rôle, il faut, d'une part la vivre, d'autre part « être » vraiment ce personnage. Et en tant que spectateur, il faut savoir rester attentif, observateur et réceptif.

Notons qu'à la satisfaction générale, Bastien et Elsa animent ces ateliers avec passion en s'attachant à transmettre le savoir-faire des acteurs reconnus en y associant le plaisir indispensable à toute création.

En guise de conclusion provisoire, espérons, souhaitons que davantage de jeunes Adéens viennent, avec soif, y « grandir » ensemble car, par choix, la politique tarifaire appliquée ne peut dissuader les familles.

A tous, au plaisir...

Voyage 2015 :

Escapade dans le Gers avec repas sur une péniche sur la Baïse. Départ de Condom.



Samedi 6 juin 2014

Programme :

Cette année, nous vous proposons une journée à Condom et ses environs, dans le Gers, avec une croisière déjeuner sur la Baïse et deux visites « culturelles », l'une en matinée : la cité fortifiée de Larresingle, l'autre l'après-midi : l'ensemble de La Romieu, classé au patrimoine mondial de l'humanité (cloître, église et tours).

Heure de départ en car :

7 Heures. - Retour vers 20 H 00

Participation :

50 € par personne adulte.

Inscriptions :

du 1er au 31 mai 2015 auprès de :

- Hervé RUFFIER au 06 87 81 04 60 (après 18 H)
- Anne-Marie Ruffier des Âmes au 05 62 94 98 57
- ou auprès d'un membre du Bureau, du CA. de l'association A.D.É.

À propos de la loi NOTRe

Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Les principales dispositions du projet de loi NOTRe relatives à l'intercommunalité concernent :

- Les périmètres : seuil à 20 000 habitants qui peut être adapté notamment en fonction de la densité
- L'agenda de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) : schéma arrêté par le préfet le 31/12/15 et arrêté du projet de périmètre pour le 30/04/16
- Les compétences obligatoires des Communauté de communes :
 - * Développement économique avec suppression de l'intérêt communautaire
 - * Élargissement à la promotion du tourisme et création des offices de tourisme
 - * Politique locale du commerce d'intérêt communautaire
 - * Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
 - * Eau, assainissement
 - * Collecte et traitement des déchets
- Les ressources humaines : en cas de création d'un service commun, alignement du régime indemnitaire sur celui de l'intercommunalité
- L'élection au suffrage universel sur circonscription intercommunale
- L'association plus étroite des intercommunalités à l'élaboration des schémas régionaux
- La révision des conditions de blocage pour la mise en place d'un PLUI.

L'école d'Adé

Les enfants de la maternelle à Socoa

Le séjour à Socoa des enfants de la maternelle accompagnés par Pascale, Monique et Christine s'est très bien déroulé.

C'est une expérience qui permet aux enfants de développer leur autonomie et qui les aide à grandir.

Ce fut également l'occasion de découvrir le milieu marin avec la pêche à marée basse, la promenade en bateau et bien sûr... les châteaux de sable !!!

Que des bons souvenirs....



Inscriptions pour l'année scolaire 2015 - 2016

Les inscriptions à l'école d'Adé se feront à partir du 27 avril à la CCPL. Il faut se munir du carnet de vaccination, du livret de famille et d'une attestation de domicile .

Les rendez-vous

CALENDRIER
des manifestations

2ème trimestre 2015

- Samedi 18 avril :
21 H - Salle des Fêtes
SOIRÉE THÉÂTRALE
- Samedi 25 avril :
11 H - Salle culturelle (bas)
LECTURE DE CONTES
- Mercredi 13 mai :
21 H - Salle des Fêtes
RÉUNION PUBLIQUE
- Samedi 16 mai :
21 H - Salle Culturelle (bas)
SOIRÉE CHANSONS FRANÇAISES
- Samedi 30 mai :
11 H - Salle culturelle (bas)
LECTURE DE CONTES
- Samedi 6 juin:
ESCAPADE EN CAR DANS LE GERS
- Samedi 13 juin :
11 H - Salle culturelle (bas)
LECTURE DE CONTES
21 H - Stade
FEU DE LA St JEAN
- Mardi 16 juin :
21 H - Salle des Fêtes
SOIRÉE DES PETITS EXQUIS MOTS
- Dimanche 21 juin :
8 H à 18 H
VIDE GRENIERS

Mercredi 13 mai

21 h - Salle des Fêtes

Réunion Publique

ADÉ

Samedi 18 avril 2015

Salle des Fêtes - 21 H

Théâtre

La compagnie **BANDE À PART**
présente la comédie

*“Un grand cri
d’amour”*

de Josiane BALASKO

LIBRE PARTICIPATION

Soirée organisée par

Association
animation diffusion échanges

LES EXQUIS MOTS

Ne pas jeter sur la voie publique

Vie pratique

État-civil

NAISSANCES :

Maëlle DUPANLOUP

MARIAGES :

Néant

DÉCÈS :

Marie Thérèse LAUDAS veuve
HOURNÉ RAOUBET

MAIRIE :

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Tél : 05 62 42 01 01

LA POSTE :

Ouverture du lundi au vendredi de 12h15 à 15h15

Tél : 05 62 46 16 21

C C P L :

ZI du Monge LOURDES

Tél : 05 62 42 14 48

DÉCHETTERIE :

Pour les encombrants appeler au 0800 770 065, en précisant type de déchets et volume approximatif. Une date de ramassage sera communiquée.